

Évaluation de départ – Test de positionnement

Avant toute entrée en formation, chaque candidat réalise une évaluation de positionnement. Celle-ci a pour objectif d'identifier son niveau initial, de vérifier les prérequis et d'adapter, si nécessaire, le parcours de formation.

Objectifs

L'évaluation de départ permet de :

- Vérifier que les prérequis d'entrée en formation sont remplis.
- Identifier les connaissances et compétences déjà acquises.
- Mesurer les besoins de formation du candidat.
- Repérer les éventuelles difficultés nécessitant un accompagnement spécifique.
- Individualiser le parcours de formation lorsque cela est possible.

Déroulement

L'évaluation de positionnement comprend :

1. Entretien individuel

- Analyse du parcours professionnel et personnel.
- Présentation du projet professionnel.
- Vérification de la motivation.
- Évaluation de la disponibilité et des contraintes du candidat.

2. Vérification administrative

- Contrôle de l'identité.
- Vérification de la validité du permis B et de la fin de la période probatoire.
- Vérification des pièces administratives nécessaires à l'inscription.

3. Test de connaissances

Le candidat réalise un questionnaire portant notamment sur :

- Le Code de la route.
- Les règles de sécurité routière.
- Les principaux risques routiers.
- Les notions de mécanique et de technologie automobile.
- Les connaissances générales liées à la conduite.

4. Évaluation des compétences transversales

Le candidat est évalué sur :

- La compréhension écrite.
- L'expression écrite.
- L'expression orale.
- Le raisonnement logique.
- Les capacités d'analyse et de synthèse.
- Les compétences numériques de base (utilisation d'un ordinateur, navigation Internet, messagerie électronique, traitement de texte).

5. Mise en situation

Une courte mise en situation permet d'observer :

- La capacité à s'exprimer devant un groupe.
- Les qualités relationnelles.
- Les aptitudes à transmettre une information.
- La posture professionnelle.
- Les capacités d'écoute et de communication.

Exploitation des résultats

Les résultats du positionnement sont analysés par le formateur référent. Ils permettent :

- de valider l'entrée en formation ;
- d'identifier les besoins éventuels de remise à niveau ;
- d'adapter les méthodes pédagogiques et l'accompagnement du stagiaire ;
- de formaliser un parcours individualisé, si nécessaire.

Les résultats sont consignés dans le dossier individuel du stagiaire et servent de référence pour mesurer sa progression tout au long de la formation.